

GOVERNANCE DU PARC JEAN-DRAPEAU

La Société du parc Jean-Drapeau est une société paramunicipale financée à **49 % par la ville de Montréal**



La Société a pour rôle d'administrer, de développer, d'entretenir le parc Jean-Drapeau et d'en assurer l'animation par des activités touristiques et récréatives de calibre international.



Le mandat de la Société du parc Jean-Drapeau lui est confié par le biais d'un protocole d'entente avec la Ville de Montréal.



Instances de gouvernance:
- Conseil d'administration
- Direction générale

CADRE STRATÉGIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
DES CONSULTATIONS PUBLIQUES



MISSION

Au cœur du fleuve Saint-Laurent, le parc Jean-Drapeau est un site de valeur patrimoniale exceptionnelle et un pôle d'attraction de rayonnement international, qui offre une diversité d'expériences et contribue au bien-être de la société montréalaise.



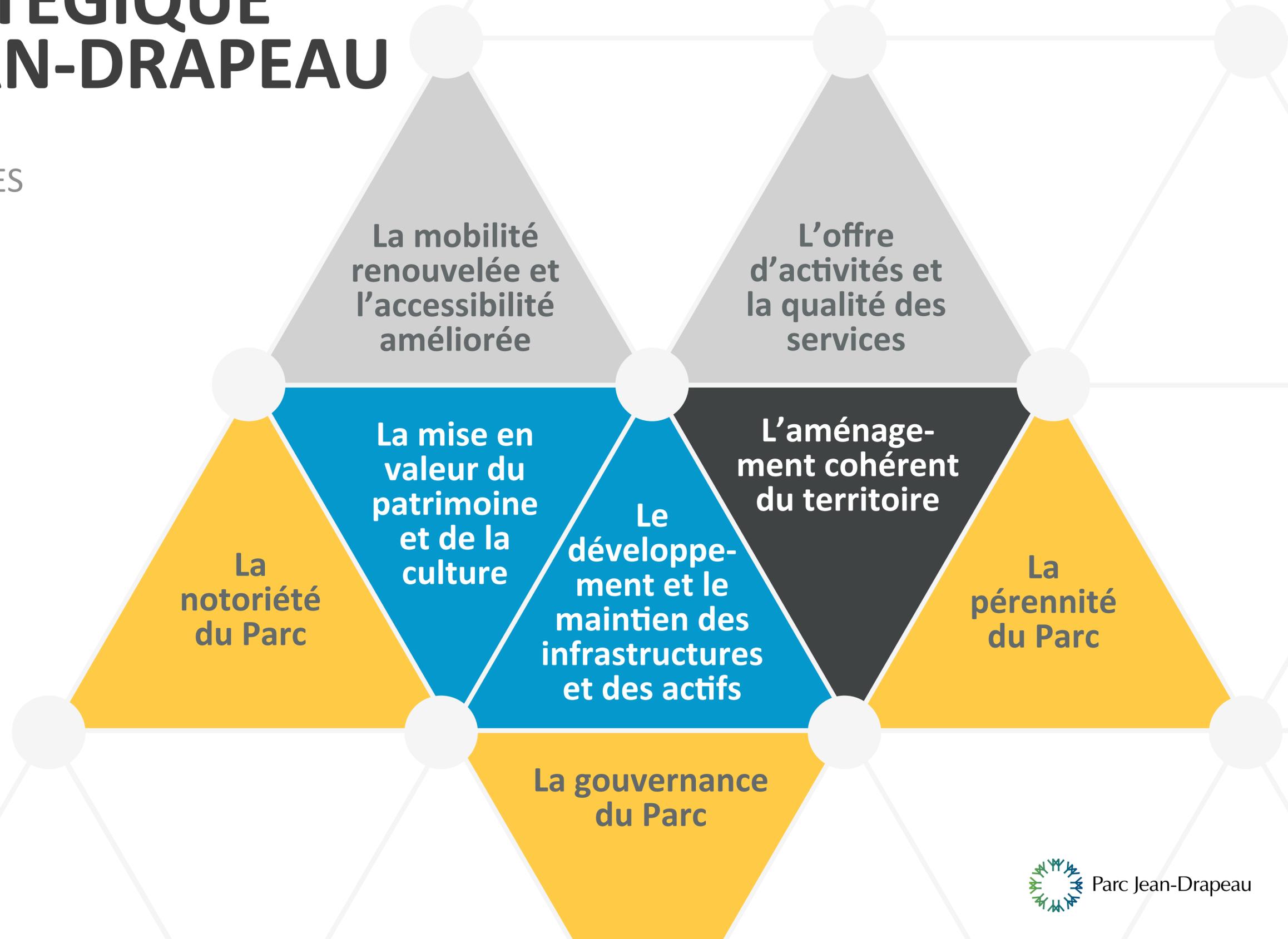
VISION

Source de fierté des Montréalais et reconnu internationalement pour ses attributs hors normes, le parc Jean-Drapeau révélera son caractère insulaire et deviendra une destination célébrant la diversité de ses vocations et le génie de ses bâtisseurs en favorisant l'innovation, la participation citoyenne et le développement durable.

CADRE STRATÉGIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

→
Les 8 axes de
développement
découlant
des orientations
stratégiques



CADRE STRATÉGIQUE DU PARC JEAN-DRAPEAU

PRÉSENTÉ DANS LE CADRE
DES CONSULTATIONS PUBLIQUES

→
Orientations
stratégiques
d'où découlent
les axes
développement

Promouvoir
et agir selon
les principes du
développement
durable

Favoriser
l'innovation
sous toutes
ses formes

Favoriser
un approche
axée sur la qualité
de l'expérience des
usagers

Agir selon
des pratiques de
gouvernance ouverte,
transparente,
participative
et collaborative

LES PROJETS EN COURS

- Le Plan d'aménagement et de mise en valeur du secteur sud de l'île Sainte-Hélène
- La réfection des paddocks



POUR LES 10 PROCHAINES ANNÉES, QUE SOUHAITEZ-VOUS POUR:

- L'aménagement des 2,68 km² des deux îles
- La mise en valeur des 65 bâtisses du site
- Les icônes d'Expo 67
- Les activités sur le site
- Les voies de circulation, les promenades et l'aménagement paysager

